

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Patrice LAURENT, Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez certifie :

AVOIR FAIT AFFICHER DANS LA FORME ORDINAIRE

L’arrêté portant ouverture de l’enquête publique relative au projet de la première révision allégée du Plan Local d’Urbanisme de Loubieng le :

- 18/03/2024 A la communauté de communes de Lacq-Orthez – rond-point des Chênes à Mourenx

AVOIR FAIT AFFICHER LE 22/03/2024 DANS LA FORME ORDINAIRE

L’avis au public portant ouverture de l’enquête publique sur le projet de première révision allégée du Plan Local d’Urbanisme (PLU) de LOUBIENG :

- A la mairie de Loubieng, ainsi que sur les emplacements de la commune de Loubieng suivants :
 - Salle polyvalente
 - Site du projet
- Au siège de la communauté de communes de Lacq-Orthez (rond-point des chênes à Mourenx)

AVOIR FAIT PUBLIER LE 21/03/2024 L’AVIS D’ENQUETE PUBLIQUE DANS LA PRESSE

Faisant connaître l’ouverture de l’enquête 15 jours au moins avant le début de celle-ci soit le 9 avril 2024 dans les journaux locaux La République des Pyrénées et le Sud-Ouest.

AVOIR MIS EN LIGNE, SUR LES SITES INTERNET DE LA COMMUNE DE LOUBIENG LE 22/03/2024 ET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ LE 21/03/2023 :

Les deux documents sus visés



Pour faire valoir ce que de droit,
Le Président,

Patrice LAURENT